

Jean-François VICTOR
140 rue de Serbie 63150 La Bourboule
Portable : 06 13 78 29 58
Email : j-f.victor @wanadoo.fr

Madame Anne Lauvergeon
Présidente
AREVA
1 pl Coupole
92400 COURBEVOIE

La Bourboule le 31 octobre 2006

Madame,

Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, je me permettrai donc de me présenter.

Au printemps 2001, à la suite d'un chômage prolongé je me trouve à 55 ans en difficultés professionnelles autant que financières lorsque je rencontre incidemment M. Michel-Yves Bolloré avec lequel je noue des relations que pour ma part je qualifierai d'amicales.

Semblant compatir à mes difficultés, il met à ma disposition un local dans ses bureaux de l'Avenue Victor-Hugo où je travaille au magazine d'information de la paroisse voisine, où nous nous étions rencontrés quelques semaines plus tôt, et peu de temps après me convie à des recollections dans le cadre de l'Opus Dei dont il est surnuméraire et dont je le deviendrai moi-même un peu plus tard.

En décembre 2002 après m'avoir impliqué de manière tout à fait informelle dans ses affaires, il me demande comme un service (je lui étais redevable de son soutien moral et très ponctuellement matériel) de prendre la présidence d'une société en cours de reprise située au Creusot : UIGM devenu plus tard CREUSOT MECANIQUE.

Dès le lendemain du Conseil d'administration dont l'objet était le changement de tour de table de la société, il n'était plus question de relancer l'entreprise contrairement à ce qui était l'objet de la prise de participation mais de mettre en cause la gestion passée. J'apprenais à ce moment là qu'elle était en difficultés soudainement qualifiées d'insurmontables.

Au fil des réunions, j'étais informé de la probabilité d'un dépôt de bilan dont le projet apparaît aujourd'hui, dans le cadre des procédures en cours, comme largement antérieur au changement de tour de table.

Quelques jours après le dépôt de bilan, j'étais obligé de constater que j'avais été délibérément instrumentalisé dans le cadre d'une opération de dépôt de bilan/reprise s'assimilant à une

stratégie de captation au détriment des autres actionnaires dont AREVA qui curieusement semblait accepter avec résignation le destin d'un atelier dont elle était pourtant à l'origine.

L'instrumentalisation se confirmant, je cessais dès les premiers jours de la phase d'observation toutes relations avec FRANCE-ESSOR, c'est-à-dire avec Michel-Yves Bolloré, pour me consacrer à l'administration de la société et à la recherche de repreneurs conformément aux obligations du responsable d'une entreprise en phase d'observation.

Par ailleurs je prenais position dans le quotidien régional (pièce jointe) en dénonçant une manœuvre d'appropriation dont le personnel risquait d'être victime en même temps que les anciens actionnaires, sans perspective claire pour l'avenir de l'entreprise, sauf retour dans AREVA ce que la candidature de FRANCE-ESSOR excluait.

Il me semblait d'une logique industrielle implacable qu'AREVA, éventuellement en liaison avec un professionnel de la mécanique, se porte candidat à la reprise, tout simplement pour sécuriser ses approvisionnement en pièces mécaniques de grandes dimensions.

Sur la base de cette analyse, j'ai contacté entre autres : M. Joël Pijselman Vice-Président du Groupe, le Cabinet du Ministre de l'Industrie, le Maire de Creusot, Monsieur Billardon , pour les convaincre du risque d'abandonner au seul Michel-Yves Bolloré, à travers une société dont il devenait par sociétés interposées l'unique actionnaire, un atelier aussi essentiel, et même déterminant, pour l'avenir de l'industrie nucléaire française.

La réponse unanime et péremptoire était « la mécanique n'est pas le métier d'AREVA ».

En juillet 2003, l'administrateur Judiciaire décidait à l'improviste de soumettre au Tribunal de Commerce l'attribution de l'entreprise à FRANCE ESSOR, proposition avalisée par le Tribunal et le Procureur de la République qui y assistait.

C'est là une turpitude professionnelle dont on se remet d'autant plus difficilement que cet épisode soulève beaucoup de questions et n'a d'ailleurs pas manqué de déboucher sur de multiples procédures toujours en cours, financièrement et moralement épuisantes pour un particulier.

Autant dire aussi que j'ai suivi à travers la Presse avec le plus grand intérêt la récente reprise de SFARSTEEL par AREVA.

En effet, SFARSTEEL se compose de quatre usines : Rue de la Paix et Henri-Paul achetées par FRANCE-ESSOR en 2000 pour la somme de 63 MF soit un peu moins de 10 M€, la Forge cédée gracieusement comme « friche industrielle », UIGM obtenue pour 1M€ dans des circonstances que je me permets de considérer comme ambiguës.

L'investissement total de FRANCE-ESSOR s'élève donc à 11M€ dont il faut déduire différentes cessions intermédiaires dont je vous épargne le détail mais dont le cumul avoisine le cumul des investissements d'acquisition ou d'attribution.

Le Groupe SFARSTEEL s'est constitué sans investissement réel, la mise de fonds se trouvant remboursée par quelques opérations de démantèlement.

Le montant pour lequel AREVA a effectué le rachat de SFARSTEEL est confidentiel mais au Creusot ne fait de secret pour personne. Ce qui est certain, c'est qu'il correspond approximativement à la plus-value enregistrée, sans pour autant que les entreprises qui composent SFARSTEEL aient bénéficié de réelle valorisation pendant leur gestion par FRANCE-ESSOR, bien au contraire.

Je partage l'enthousiasme presque unanime manifesté par tous les élus de Saône et Loire et de la Région à l'occasion du retour d'AREVA au Creusot. Amené à m'y rendre régulièrement je dois dire que l'effet produit sur le moral d'une population lourdement sinistrée par les turpitudes de son industrie au fil des dernières décennies, est d'hors et déjà sensible, quelques mois seulement après votre retour.

Mais - et je ne serai sans doute pas le seul - j'ai beaucoup de mal à comprendre comment la logique industrielle, concernant un secteur aussi sensible pour l'avenir énergétique et économique du pays, peut s'inverser en l'espace de trois ans et permettre ainsi, d'une manière qui pourrait s'analyser comme délibérée, à un homme d'affaire, aussi avisé soit-il, de réaliser un tel bénéfice.

Pour tout dire, je m'interroge et ne vois pas comment ce cumul d'opérations, dont vous conviendrez du caractère hautement spéculatif, a pu être possible sans l'assentiment des plus hautes autorités et la complaisance de personnalités au sein même du groupe.

Me tromperais-je ?

Recevez, Madame le Président, l'assurance de mes respectueux sentiments.

Jean-François VICTOR